



EDITO



A la crise sanitaire qui impacte nos vies depuis plus d'un an, s'est rajoutée au mois d'avril une autre calamité pour nos viticulteurs, à savoir plusieurs nuits de gel intense qui ont

détruit une grosse partie de la future récolte de cette année, les vignes étant sorties de leur hivernage trop précocement. Cet évènement exceptionnel, qui a touché l'ensemble du territoire national, est une nouvelle illustration du changement climatique dont d'autres signes se manifestent chaque année (canicules estivales, sécheresses prolongées, incendies de forêts plus précoces et violents...).

Face à ce nouveau défi climatique, les agriculteurs, arboriculteurs et viticulteurs devront s'adapter grâce à de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles semences, essences ou cépages et, nous l'espérons, de nouveaux progrès scientifiques en matière agronomique. L'agriculture, aujourd'hui souvent décriée par les citoyens car rendue responsable de pollutions ou nuisances, reste pourtant un maillon essentiel de notre économie et, tout simplement, de notre survie puisqu'elle nous fournit notre nourriture mais aussi notre cadre de vie.

La Brède, même si elle est devenue une commune résidentielle, reste un territoire viticole, et la solidarité envers le monde agricole devrait constituer un devoir pour chacun d'entre nous. Je veux apporter ici tout mon soutien et celui du Conseil Municipal à nos producteurs dont les brédois apprécient tout autant que moi le travail et les produits.

Bâtonnier Michel Dufranc
 Maire de La Brède

VACCINATION

Mardi 20 avril, la première campagne de vaccination des personnes âgées de plus de 70 ans a eu lieu à La Brède, grâce à l'intervention du Vacci'bus du département.

Un défi logistique rendu possible grâce à un travail collaboratif et solidaire

L'intervention du vacci'bus n'aurait pas pu se faire sans la volonté et la détermination de l'équipe municipale et du Centre Communal d'Action Sociale. Les élus Laurence Levalois et Mélanie Mathieu, toutes deux infirmières libérales, et Aurélie Quero, responsable du CCAS, ont orchestré le déploiement du dispositif et sa logistique. Trois semaines auront été nécessaires pour définir les besoins, recenser et contacter les personnes de plus de 70 ans de la commune, réunir médecins, infirmiers et sapeurs-pompiers, mettre en place une infirmerie provisoire, comme nous l'explique Laurence Levalois : « C'est un véritable centre de vaccination éphémère que nous avons dû mettre en place, le vacci'bus du département fournit les vaccins, nous devons gérer tout le reste pour transformer la salle des fêtes en centre de vaccination. Par exemple, pour l'infirmerie provisoire, j'ai fait appel aux cabinets

d'infirmiers de La Brède qui nous ont prêté un fauteuil roulant, le nécessaire à perfusion, des trousse d'urgence... Le brancard a été prêté par le club de Foot de la commune ! Sans le soutien et la mobilisation de toutes ces personnes, il aurait été impossible de monter un tel projet, je tiens à les remercier pour leur soutien. »

« En effet, nous avons dû activer le réseau des professionnels médicaux et paramédicaux de La Brède, et un médecin à la retraite s'est porté volontaire pour nous accompagner dans les démarches. Près de 400 personnes ont plus de 70 ans à La Brède. Nous avons consulté les médecins généralistes de la commune pour croiser nos listes et identifier plus clairement les personnes qui n'étaient pas encore vaccinées. Il a fallu les contacter ou mettre un flyer dans les boîtes aux lettres lorsque nous n'avions pas de coordonnées téléphoniques. » complète Aurélie Quero.



Mardi 20 avril, le Président du Conseil Départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, était présent aux côtés du Maire de La Brède et de l'équipe municipale, pour l'ouverture de cette première journée de vaccination.

VACCINATION/suite

La Réserve Communale de Sécurité Civile a été sollicitée pour accueillir le public, gérer le stationnement, l'affichage, la signalétique... Des élus et des membres du CCAS ont assuré le transport de plusieurs personnes âgées. Cette opération a aussi nécessité la mobilisation de plusieurs services municipaux : les services techniques, le service de restauration scolaire, la police municipale, l'animateur multimédia du Bureau Information Jeunesse, ...

Une seconde campagne de vaccination pour répondre à la demande

Cette première journée a permis de vacciner 92 brédois de plus de 70 ans, leur deuxième injection est déjà programmée début juin. Afin de répondre à la demande, une deuxième campagne est mise en place le 7 mai. Grâce à ces deux campagnes, la majorité des brédoises et brédois de plus de 70 ans souhaitant être vaccinés le seront d'ici fin juin.

Fort de cette première expérience et face à la demande pressante de la population de moins de 70 ans et des habitants du canton, le maire a écrit à Madame la Préfète de la Gironde pour demander la création d'un centre de vaccination pérenne sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.



COVID-19 : CONFINEMENT / ACTE III

Aucun confinement ne se ressemble et la collectivité a dû, une nouvelle fois, adapter ses services aux mesures adoptées pour renforcer la lutte contre l'épidémie de covid-19, depuis le 31 mars dernier.

Des dispositifs de prévention renforcés

Le Maire a renforcé les dispositifs de prévention : rappel des gestes barrières, élargissement des règles du port du masque.

Le port du masque est obligatoire jusqu'à nouvel ordre dans le périmètre du centre bourg, sur l'ensemble des parkings communaux, sur l'ensemble du parc de l'Espérance, sur le marché hebdomadaire du mercredi, sur les voies du centre bourg.

Le non-port du masque est passible d'une amende. Habilitée à dresser ces contraventions, la police municipale effectue régulièrement des contrôles dans le centre-ville, y compris le week-end.

Les services municipaux mobilisés

Les déplacements et la densité du public et des agents dans les locaux professionnels municipaux sont limités jusqu'à nouvel ordre.

En mairie : L'accueil et les activités ont été maintenus dans les services administratifs.

Aux écoles : l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire a été mis en place, dès le mardi 6 avril.

Restauration scolaire : Les frais de cantine pour la semaine du 6 au 9 avril ont été remboursés sur les comptes familles dans les plus brefs délais.



Accueil des enfants pendant les vacances d'avril :

L'équipe d'animation a accueilli tous les jours une vingtaine d'enfants du personnel prioritaire (service de garde d'urgence).

Info Jeunes et permanence emploi : Cette fois-ci, les structures ont pu accueillir le public, dans le respect des règles sanitaires. La structure Info Jeunes a déployé sa plateforme «Jobs d'été en ligne» en partenariat avec la Mission Locale des Graves, de nombreuses offres d'emploi sont ainsi mises en ligne sur le site de la ville.

La **Police municipale** et les **services techniques** ont pu maintenir leurs activités.



SÉCURITÉ

➔ Lutte contre l'incivisme...

Dépôts sauvages, encombrants abandonnés sur le trottoir, verres brisés, mégots, déjections diverses... Si l'on n'en prend pas soin, notre ville se dégrade. La propreté des espaces implique nécessairement une responsabilité partagée. Une campagne de communication vient d'être réalisée afin de sensibiliser l'opinion. Parallèlement, les contrôles de la police municipale ont été renforcés pour lutter contre ces incivilités et sanctionner les auteurs.

➔ et contre le vandalisme

Suite aux intrusions et aux dégradations commises dans l'enceinte de notre école communale Jean Cazauvieilh, par un groupe de jeunes, tous étrangers à la commune lors des fêtes de la Rosière 2018, et au terme d'une procédure de près de 2 ans, le Tribunal vient de rendre son jugement au terme duquel un jeune majeur a été reconnu coupable des faits.

En répression, le Tribunal a prononcé une peine d'admonestation et recevant la constitution de partie civile de la Commune de La Brède, il a alloué à celle-ci la somme de 233,58 € à titre de dommages et intérêts au lieu des 1054,54€ qu'elle réclamait.

Les Brédois apprécieront à sa juste valeur, la sévérité de cette condamnation...





ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Changement de dates et de lieu

Le gouvernement a décidé de maintenir le scrutin en juin, mais en le décalant d'une semaine. Les élections régionales et départementales auront donc lieu **les 20 et 27 juin 2021**.

Les quatre bureaux de vote de la commune seront provisoirement déplacés de la salle des fêtes vers le gymnase du bourg, situé 10 avenue Edouard Capdeville. En raison du double scrutin et de la crise sanitaire, ce bâtiment, beaucoup plus spacieux, sera en effet plus adapté pour accueillir les électeurs dans les meilleures conditions de sécurité.

Vote par procuration : c'est désormais possible en ligne

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. **Plus d'infos : www.maprocuration.gouv.fr**



Cette procédure est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité. Pour ce scrutin, chaque électeur peut être muni de deux procurations au maximum.

Date limite des inscriptions sur les listes électorales : 14 mai



ÉVÉNEMENTS

ACTION CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La collecte de produits d'hygiène, organisée le mois dernier dans le cadre de la Journée de la femme, a remporté un vif succès. La municipalité remercie chaleureusement toutes les participantes. Grâce à leurs dons, **165 produits d'hygiène intime ont été récoltés et remis aux Restos du Cœur du territoire**. Le responsable local de l'association a d'ailleurs adressé ce message de remerciement :

« Lors des distributions du 6 et du 13 avril derniers, nous avons pu distribuer tous les produits d'hygiène féminine que vous nous avez remis le 1er avril.

Nous avons une majorité de femmes parmi nos bénéficiaires et, grâce aux explications de nos bénévoles, elles ont été preneuses de tous les types de produits que vous avez mis à leur disposition.

Les Restos du Cœur vous remercient, ainsi que les habitants de votre commune, pour l'attention que vous portez aux personnes les plus démunies. »



Une tombola était organisée dans le cadre de cette collecte, 13 gagnantes ont reçu divers lots offerts par des commerçants brédois : soin beauté de L'Echappée Belle, produits de chez Sol en Bio, Maison Tendence Deco et la boucherie bredoise, un soin coiffure chez Antonio Martins, ... La municipalité tient aussi à les remercier pour leur générosité et leur implication dans cette action.

Planning de tontes des espaces verts

En renfort de son service Espace vert, la municipalité a mandaté la société Brettes pour effectuer des tontes régulières sur plusieurs secteurs de la commune, retrouvez ci-dessous leur planning d'intervention :

- Semaines 20, 24, 29 : Aerial des Fleurs, Monplaisir, Allée des Rosiers, Le Coudougney, Le Ginestas, La Mongie, Haute Berge, Hauts de La Brède, La Clairière, Les Princes, Le Moulin d'Augey, Les Vallons, Fouchet, Pré de la Rosière, Cassignols, avenues du Château et Charles de Gaulle, Lot Saint Cricq
- Semaines 18, 20, 22, 24, 26, 35 : Ecole Primaire, Ecole Maternelle, Stade du Bourg
- Semaines 20, 24, 26, 29 : Espace Jamin et Brédonnière
- Semaines 24, 35 : Parc de l'Espérance
- Semaines 20, 24, 26, 29 : Lotissement des Cabernets

Recyclons nos masques jetables !

Obligatoire pour lutter contre la pandémie de Covid-19, le port du masque pose de sérieux défis environnementaux. Afin de recycler nos masques jetables, la Municipalité a commandé 8 containers de tri « Recygo » pouvant recueillir jusqu'à 350 masques par container.



Ils sont à votre disposition dans divers lieux publics de la commune (établissements scolaires, mairie, salle des fêtes, etc). Une fois plein, les containers sont retirés pour être recyclés par l'entreprise Recygo.

Découverte des Graves blancs secs

Il ne reste que quelques jours pour profiter de l'opération « Découverte des Graves blancs secs », organisée du 24 avril au 10 mai par l'association des Amis des Vins de La Brède.

Cette opération qui se déroule dans chaque château, a pour objectif de faire découvrir aux visiteurs des blancs peu connus issus de cépages sauvignon blanc, muscadelle et sémillon.

Les châteaux adhérents : Château Bichon Cassignols, Château Haut-Reys, Château La Blancherie, Château Lassalle, Château Magneau, Château Méric et Chante l'oiseau avec le soutien du domaine de Couquereau et du Château La Perrucade.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



EN BREF

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Mardi 18 mai

Inscriptions au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mail dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 27 mai

Inscriptions au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mail encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

PHARMACIE DE LA BRÈDE

Madame Briest et Madame Matthys-Meynard Pharmaciens de la Faculté de Bordeaux Informer le public qu'elles succèdent à M. Capdeville

Pour exploiter l'officine de pharmacie sise à 14, place Montesquieu 33650 La Brède
Heures d'ouvertures : du lundi au vendredi 8 h45 - 12h30/ 14 h- 19h30
Samedi : 9 h -12 h30/ 14 h - 19 h.

NOUVELLE ACTIVITÉ



Modelage, Soins du visage, Maquillage, Claire, esthéticienne, vous reçoit chez elle, pour une parenthèse bienveillante et bienfaitrice. Une gamme de prestations variées vous attendent, et répondront à vos besoins.

Retrouvez l'activité du salon sur #Instagram et sur #Facebook.

Prise de rendez-vous sur : www.planity.com/salon-claire-m-33650-la-brede

HOMMAGE À HENRI DE SECONDAT, BARON DE MONTESQUIEU



Henri de Secondat, baron de Montesquieu et de Roquefort, s'est éteint samedi 3 avril 2021, dans sa 96^{ème} année, à son domicile parisien.

Né à La Brède en 1725, au château des Fougères, il a fréquenté l'école communale avant de poursuivre ses études à Bordeaux, puis à Paris et enfin à l'École Militaire Interarmes de Saint-Cyr. Ancien combattant 1939-45, engagé volontaire de l'École militaire interarmes, promotion Indochine, il était chevalier de la Légion d'Honneur et officier du Mérite agricole.

Le baron de Montesquieu fit par la suite une brillante carrière dans le privé, à la direction de Solex, puis comme directeur export et administrateur du groupe Moët-Hennessy.

A Paris et dans le monde, il occupa différentes fonctions honorifiques au sein de la société des Cincinnati qui regroupe les descendants des compagnons d'armes de La Fayette lors de la guerre d'indépendance des États-Unis,

comme Vice-Président du prestigieux Jockey Club ou comme Président de l'Association Internationale des Gentlemen Riders.

A Bordeaux, il présida de nombreuses années l'Union Club Bordelais, le plus ancien club privé de la ville. Homme de cœur, il était aussi membre de multiples associations à titre bénévole pour des causes charitables.

Brédois de naissance, Henri de Montesquieu était resté un brédois de cœur. Membre actif du Cercle des amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède, Juré d'honneur de son Prix littéraire, il ne manquait pas les Journées « Montesquieu et nous » qu'il animait parfois de causeries brillantes et pleines d'humour.

À l'instar de son illustre aïeul, le philosophe Montesquieu, Henri de Montesquieu était très attaché à sa commune natale. Il aimait converser avec les Brédois, évoquer des souvenirs d'enfance avec les plus anciens, s'intéresser à leurs familles. Son enthousiasme, son amour de la vie, son élégance, son rôle parfaitement assumé de « chef de la famille de Montesquieu » faisaient de lui un personnage charismatique particulièrement attachant.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances à la baronne de Montesquieu, son épouse, à ses quatre enfants, à ses 11 petits-enfants ainsi qu'à ses proches.

Le baron de Montesquieu repose dans le grand tombeau des Secondat, au cimetière de La Brède.

Suivez toute l'actualité de la commune en temps réel :



www.labrede-montesquieu.fr

facebook.com/VilledeLaBrede

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Depuis plus d'un an, nous avons tous participé au respect des règles fixées par le gouvernement. Beaucoup de sacrifices nous ont été demandés, ce qui n'a pas été toujours facile à vivre. Pour autant, nous avons collectivement fait face avec courage et sens du bien commun.

L'équipe municipale est sollicitée à juste titre par les brédois pour savoir ce que la commune peut faire pour eux. Et nous répondons à toutes les sollicitations. Nous sommes à l'ouvrage, sur tous les fronts depuis le début du mandat - nous détaillons sur le site de la mairie l'ensemble de nos actions. Il est essentiel aussi que chacun se

demande ce qu'il peut faire pour la commune. Simplement respecter la vitesse en voiture, respecter notre environnement ou encore ne pas déranger les autres.

Pour ceux, peu nombreux heureusement, qui se permettent de faire des dépôts sauvages scandaleux ou des dégradations, nous avons deux messages :

- notre ville n'est pas une poubelle !
 - nous poursuivons systématiquement les auteurs de ces actes intolérables qui viennent grever le budget de la commune.
- Prenons soin de notre belle commune. Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie exceptionnel. Préservons-le, ensemble !

La Brède aux citoyens

Vous avez peut-être, lors de ces dernières semaines, marché dans un rayon de 10kms. Si cela n'est pas le cas, n'hésitez pas à parcourir le territoire à la découverte de la richesse de notre patrimoine naturel, de la forêt aux prairies, des bords de cours d'eau aux chemins de vignes, vous pourrez être attentif à votre environnement et faire le plein d'énergie.

Il est bien sûr nécessaire de préserver la nature, de ne pas la souiller et si lors de vos balades vous avez, avec toutes les précautions utiles, l'occasion de ramasser des déchets, vous contribuerez aussi au maintien de notre cadre de vie.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression Laplante à Mérignac . Tirage à 2200 exemplaires .

Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr